

**ÉCOLE PRIMAIRE DE MERY**  
**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE ORDINAIRE**  
**Jeudi 17 Octobre 2019**

**Mairie** : Monsieur BOUVIER (Maire de Méry) - Mme GLOUANNEC (Adjointe aux affaires scolaires)

**Monsieur RONCHAIL** – Inspecteur de l'Education Nationale - (excusé)

**Enseignants** : Madame SCHERA (absente et excusée), Madame MONNET (absente et excusée)

Madame BERNAL, Madame BRIANDET, Madame JURRIN-GENESSEY, Madame FERRARI, Monsieur FERRARIS, Madame MEUNIER, Madame SERAFINI.

**DDEN** : Madame LAVOREL (excusée)

**Parents élus** : Monsieur CACHEUX, Madame CAMBY, Madame DAVIET, Madame FERRAND, Madame NIAU, Madame ROUGE, Monsieur VIEIRA, Monsieur BOURREL (excusé), Madame ROSSATO (excusée).

**1) Résultats des élections des représentants des parents.**

Cette année, les élections ont eu lieu uniquement par correspondance : un nouveau décret paru en août 2019 permet aux directeurs et directrices cette nouvelle organisation.

Pour cette année 2019, on constate une légère augmentation des participants avec un taux de 43,69 %.

Pour mémoire : en 2015 : 41,27 %, en 2016 : 46,10 %, en 2017 : 41,16 %, en 2018 : 41,59 %

Les 9 nouveaux parents délégués sont présentés.

Les 8 titulaires sont : Nicolas Cacheux - Anne Cécile Camby - Christophe Bourrel - Marie Ferrand - Marion Rouge - Ann-Charlotte Rossato Sébastien Vieira - Pauline Daviet

La suppléante est : Sylvia Niau

Il est rappelé que lors d'un vote, seuls 8 parents peuvent voter.

## **2) Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école ordinaire du 11 juin 2019**

Le PV du dernier conseil d'école de juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Le PV est affiché sur les panneaux en élémentaire et en maternelle. On peut aussi le consulter sur le site de la mairie.

## **3) Présentation du règlement intérieur de l'école et vote de ce règlement.**

Le règlement intérieur de l'école de Méry s'appuie sur le règlement départemental des écoles. Ce règlement est affiché dans les deux écoles. Il est donné pour lecture à tous les parents de l'école lors de l'inscription des nouveaux enfants.

L'ensemble des membres du conseil approuve le règlement qui n'a pas été modifié.

## **4) Plan Particulier de Mise en Sécurité – exercice incendie**

Toutes les écoles ont un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) qui concerne les risques majeurs naturels et technologiques ainsi que les risques d'attentat (intrusion).

Des exercices annuels doivent être organisés dans toutes les écoles.

### **Exercice intrusion-attentat**

Cette année, l'exercice intrusion - attentat s'est déroulé pour la première fois dans le nouveau bâtiment de l'école élémentaire. Ce premier exercice a permis d'actualiser le PPMS et d'apporter certaines modifications.

Cet exercice a eu lieu **le vendredi 11 octobre** dans le bâtiment de l'école élémentaire. Seules les deux classes de madame Briandet et de madame Sérafini avaient été prévenues afin de préparer les enfants et d'éviter tout stress (enfants de Grande section et de CP).

Le confinement a été réalisé dans toutes les classes pendant 15 minutes dans le silence total. Les enfants ont été tous regroupés dans le fond de leur classe, loin des vitres avec les stores baissés.

Pour cet exercice, deux gendarmes de la caserne de Chambéry étaient présents ainsi que les deux employés communaux.

A l'issue de cet exercice, les enfants ont été regroupés dans la salle de sport pour un temps d'échange avec les gendarmes sur l'organisation, le déroulement de l'exercice, les attitudes à adopter....

**A ce jour, il n'y a pas de système d'alarme spécifique dans l'école en cas d'intrusion ou d'attentat.** Il devrait être installé.

Lors de l'exercice du vendredi 11 octobre 2019, l'alerte a été déclenchée par madame la Directrice (Madame Schera) (de vive voix) dans chacune des 5 classes.

Les deux gendarmes ont mis fin à l'exercice en se rendant également dans chacune des 5 classes pour prévenir de vive voix.

Une modification de la procédure d'évacuation pourrait être étudiée ultérieurement : une évacuation par l'arrière du bâtiment et l'utilisation du chemin piétonnier pourraient être envisagées.

### **Exercices incendie**

Un exercice incendie a également eu lieu fin septembre : en maternelle et en élémentaire.

**Dans la nouvelle école**, l'évacuation des élèves s'est réalisée de façon différente en fonction de l'étage où se situent les classes : les 4 classes du 1<sup>er</sup> étage sont sorties dans la cour de la maternelle, par l'extrémité du couloir (côté est) ; la classe de Madame Schera, au 2<sup>ème</sup> étage a quitté le bâtiment par l'escalier extérieur et elle est restée dans la cour de récréation de l'école élémentaire.

Les enseignants évoquent la difficulté d'être séparés en 2 groupes dans cette configuration d'évacuation.

Est également soulevé le problème de l'évacuation des enfants à mobilité réduite (fauteuil roulant), l'utilisation de l'ascenseur étant interdite dans cette situation.

Une plateforme coupe-feu est prévue côté escalier de secours. La difficulté est de prévoir la présence d'un adulte avec l'enfant (AVS).

L'évacuation d'urgence en portant l'enfant est aussi évoquée comme solution possible.

### **5) Planning des réunions de rentrée**

Certaines réunions de classe se sont déroulées le même jour, ce qui était compliqué pour certains parents de fratrie.

Cependant, il semble que peu de parents soient concernés et des retours ont pu leur être faits directement. L'équipe enseignante est attentive à cette demande mais cette organisation de réunion permet aux enseignantes qui ont des temps partagés sur plusieurs classes d'être présentes à chaque réunion.

L'équipe pédagogique (enseignants et élus de mairie) demande que les enfants puissent être suffisamment surveillés s'ils sont présents, afin de ne pas perturber la réunion. Le mieux serait que ce temps de réunion soit réservé aux parents, dans la mesure du possible.

Quelques parents délégués souhaiteraient qu'il y ait de nouveau une réunion générale de rentrée afin d'avoir une présentation de l'équipe enseignante, notamment pour les nouveaux parents, mais aussi permettre un lieu d'échange équipe/parents présentation du projet pédagogique.... L'équipe enseignante va réfléchir à cette demande.

## **6) Projets pédagogiques pour l'année 2019/2020**

Plusieurs projets ont déjà commencé dans les classes.

**Maternelle** : plusieurs projets sont en commun entre les 3 classes et des classes de l'école élémentaire.

Cross pour les GS : mais pas de podium (nouvelle organisation du comité sportif à Aix)

5 décembre 2019 : spectacle à l'école

Fin décembre : Jeux du patrimoine

Février : spectacle marionnettes

Fin mars : sortie neige pour chaque classe

Avril : Activité menée par une association Kapla

Avril : Piscine pour les GS

### **Elémentaire**

#### **Classe de Mesdames Briandet et Sérafini**

Le cross a été reporté en raison du mauvais temps puis report dans les 48 heures - difficile à réorganiser avec présence de parents pour aider dans la gestion des divers groupes.

Fin décembre : Jeux du patrimoine

Cycle piscine en janvier

Activité Kapla en avril

Session avec le CISALB en 2 temps : Oiseaux et poissons du lac ainsi qu'activité Pêche

Projet cycle gymnastique avec la classe de madame Schera

Projet musique avec intervenant de Mars à Juin

Athlétisme en juin

#### **Classe de Mme Schera**

Visite de l'exposition de peintures de Jasmin Joseph au musée Faure Aix les Bains en novembre

Musée des Beaux-Arts Chambéry sur le thème du portrait – décembre

Fin décembre : jeux du patrimoine

Projet cycle gymnastique avec classe de madame Briandet

Cycle piscine pour les 7 CE1 en janvier

Projet cycle badminton avec intervenant

Projet cycle zumba avec intervenante

#### **Classe de M Ferraris**

Cycle Patins à glace  
Projet cycle badminton avec intervenant  
Projet cycle zumba

#### Classe de Mme Jurrin-Genessey

Projet CISALB avec découverte du lac sur 11 sorties tout au long de l'année.  
2 sorties ont déjà eu lieu avec Fête de la science.  
Pêche à la mouche si financement possible.  
Activité KAPLA  
4 séances d'aviron plus 1 séance test - à confirmer

**Cette année, un spectacle pour les 5 classes de l'école élémentaire sera présenté le vendredi 6 décembre (après-midi) dans la salle de sport du deuxième étage. Ce spectacle « l'Etre Ange et l'Enfant » traite de la pollution, l'entraide, la créativité et la tolérance.**

Les parents regrettent l'absence d'un cycle ski nordique cette année. C'est une activité très lourde à organiser pour les enseignants des classes concernées : l'école de Méry doit faire appel à de nombreux parents agréés bénévoles pour encadrer cette activité et prendre des moniteurs de ski pour assurer l'encadrement et la sécurité des nombreux groupes....

De plus, les enseignants ont réalisé ce projet ski pendant plusieurs années, et ressentent le besoin de faire une pause de cette activité complexe à organiser.

Il n'est pas exclu que ce projet redémarre ultérieurement.

#### **7) Sécurisation dans la nouvelle école**

Le bâtiment de la nouvelle école a été réceptionné avec satisfaction.

Cependant, une entreprise (espaces verts) n'a pas effectué les travaux dans les délais prévus et une clôture provisoire a été mise en place fin août.

La nouvelle clôture métallique définitive devrait être installée pendant les vacances de Toussaint.

La clôture définitive sera en retrait de celle actuelle et longera plus l'école. Ainsi, le chemin piétonnier sera de nouveau accessible pour tous, une fois le portail définitif en place, puisqu'il ne débouchera plus dans la cour de l'école.

#### **8) Sécurité dans la cour de récréation et des gradins**

Lors des premiers jours, pendant les temps de récréation, les enfants avaient le droit d'accéder au premier gradin et de s'y asseoir s'ils le souhaitaient.

Les enfants n'ont pas respecté cette consigne et se sont mis **en danger** en courant

dans les gradins.

**Par mesure de sécurité, il a été tout simplement interdit aux enfants d'être dans les gradins.** Cette consigne est également appliquée durant les temps de cantine et de garderie.

L'utilisation des gradins pourrait être envisageable à terme afin d'utiliser leur aspect pédagogique si les enseignants le souhaitent.

## **9) Cantine et garderie**

Il y a au minimum 90 enfants présents à la cantine et un maximum de 131 enfants présents! Il y a deux services pour faire face à ce nombre important d'enfants.

Une personne supplémentaire a été embauchée pour faire face à cette augmentation des inscriptions (8 personnes sont présentes pendant le temps de cantine et de garderie du midi).

C'est un temps où les enfants ont besoin, certes, de se détendre mais il y a beaucoup de bruit. Il est très difficile pour le personnel encadrant de faire entendre les consignes.

Il est difficile pour le personnel de gérer certains comportements notamment des élèves des grandes classes. Les adultes encadrants se sont efforcés de créer plus de discussion ces dernières semaines avec les enfants et notamment les CM1 – CM2.

Madame Glouannec va s'entretenir avec le personnel pour réajuster certaines pratiques de rappel des consignes.

### **Calcul des tarifs de cantine**

Dans la mesure où le calcul des tarifs est réalisé sur la base du quotient familial, il a été décidé de ne plus appliquer la réduction de 10 % au-delà d'un nombre de repas consommés.

La mairie explique que l'augmentation des effectifs du personnel de cantine est aussi à l'origine de cette décision.

Cet élément n'a pas été précisé sur la note d'information 2019/2020 mais appliqué à compter du mois de septembre 2019.

Dès la clôture installée, un nouveau panneau d'affichage devrait être mis en place devant l'école élémentaire où les menus proposés seront de nouveau exposés.

## 10) Questions diverses

Des places de dépose-minute existent devant les bacs semi-enterrés à côté de la coiffeuse.

Attention, des parents utilisent, parfois, ce dépose minute comme une place de parking. Il est rappelé que le conducteur doit être présent au volant du véhicule.

La Présidente  
Pascale Schera

La secrétaire de séance  
Sylvia Niau